

NOTICE

Notice is hereby given that an application will be made to the Parliament of the Dominion of Canada at its next session on behalf of Duncan-Napoléon Dubé, lumber dealer, Jules-André Brillant, manager, Joseph-Alfred Desbuis, merchant, Georges-Léonidas Dionne, notary, Nazaire Caron, annuitant, Louis-Alphonse Pednaul, bank manager, Gratien Langlais, lumber dealer, of the town of Amqui, Joseph Sirois, farmer of Val-Briant, in the county of Matane; Jos ph-Téu Bertrand, civil engineer, of l'Isle Verte in the county of Témiscouata, province of Quebec, and Joseph Adolphe Guy, physician, of Edmundston, in the county of Madawaska, province of New-Brunswick, to incorporate a Railway Company under the name of "Pabos, Amqui and Edmundston Railway Company" with power to construct, lay out and operate a line of railway from a point at or near Pabos, in the county of Gaspé and to follow up the Grand Pabos River, turning slightly to the west-south-west and cross the Seigneurie of Pabos, an unorganized territory in the counties of Bonaventure and Matane, and running through the townships Blais, Lepage, crossing the Canadian National Railway near Amqui, the townships Hunqui, Pineau et Jette in the county of Matane, the Seigneurie of Lake Metis in the counties of Matane and Rimouski an unorganized territory in the counties of Rimouski and Témiscouata, the township Rouillard, the Seigneurie of Lake Metis, in the county of Témiscouata, and reach at a point in the town of Edmundston in the county of Madawaska, in the Province of New-Brunswick, together with a branch from a point at or near Grande Vallée, a sea port on the St-Lawrence River in the county of Gaspé to the main line through the shortest way, the whole with the other necessary connecting lines and branches; also to construct and operate telegraph and telephone lines and to charge tolls for the use thereof, to develop, receive, transform, transmit, distribute and supply electric or other power and energy, and to dispose of any surplus thereof, to collect rents and charges therefor, to construct, acquire, charter, operate and dispose of steam or other vessels of every kind and description and to construct, acquire and lease terminal stations, facilities, wharves, docks, elevators, warehouses and the like, and to carry on the business of forwarding agents, warehousemen and to acquire, develop and operate water and electric powers, timber limits, fishing rights, saw-mills, pulp and paper mills, mines, ores and clay products and to carry on all trades and businesses in connection therewith and for other objects, and to enter into agreements with other companies and specially for leasing, selling or transferring the whole of its railways, branches, extensions, rights, franchises and privileges or any part thereof. Dated at Amqui this twenty seventh day of December 1919.

L'homme aux imitations

—Ah! monsieur, me dit le vieux petit cabot bossu d'une voix cavernueuse qui semblait partir des entrailles de la terre, j'ai connu le succès, moi aussi, mais dans des rôles effacés, hélas! J'étais né avec la bosse du théâtre, malheureusement une autre bosse trop apparente celle là est venue contrarier les bonnes dispositions de la première et mettre entrave à ma vocation. En fait de grand rôle, je ne pus jamais en interpréter un autre que celui de Lagardère. Oh! alors, monsieur, que de brassées de lauriers. Malheureusement, "le Bossu" est une pièce qui ne se représente qu'à de longs intervalles et encore ne venait-on pas toujours me chercher pour en interpréter le principal rôle quoique ce fût là ma spécialité. Et puis les auteurs sont capricieux. Que de fois je sollicitai les plus célèbres pour obtenir d'eux qu'ils missent dans leurs drames ou leurs comédies un rôle de bossu. Tous me promettaient cette obligation. Mais des promesses vous savez, autant en emporte le vent! "Au temps où j'interprétais Lagardère en province, j'étais sûr chaque soir de mon triomphe. Mais aussi je ne manquais pas de faire faire une annonce au public par le régisseur: "—Mesdames et messieurs, irforment il les spectateurs, l'artiste engagé à prix d'or pour tenir le rôle de Lagardère est un vrai bossu, un bossu authentique." "Le directeur de notre vaillante troupe a tenu à se montrer plus consciencieux que les directeurs de scènes parisiennes qui présentent à leur public un bossu apocryphe. Ici, nous ne trompons pas notre monde, nous nous en faisons gloire et honneur. D'ailleurs, les personnes qui auraient le moindre doute au sujet de notre bonne foi, pourront venir s'assurer, après la représentation, que M. Machicoulard n'arbore pas une bosse factice. Nous nous engageons à verser mille francs à la personne qui prouvera que M. Machicoulard n'est pas un véritable bossu!" "Vous pensez si, après une annonce de ce jus là, mon succès était assuré. J'étais ovationné comme il convenait. On ne pouvait pas d'ailleurs nous accuser de bluff, sauf toutefois pour les mots: à prix d'or. A prix d'or c'était cent sous par soirée, et encore n'étais je pas toujours sûr de toucher ma thune. Ainsi, quand il n'y avait que neuf personnes dans la salle, les camarades surveillaient le directeur pour qu'il n'ait pas l'idée de se suicider... ou de ficher le camp à l'anglaise. Une fois, pourtant, un impressionnaire hardi et plus entreprenant que les autres, s'avisait de me faire remplir le rôle de Ruy Blas! Eh bien! l'essai ne fut pas heureux. Ce bossu qui venait river leur clou aux ministres assemblés: "Bon appétit, messieurs, o ministres intègres... ça n'impressionnait pas du tout le public. Des gens criaient: "Un petit banc." D'autres: "Un escabeau!" D'autres enfin: "Bouffes y le blair!" Bref, on a dû y renoncer. Je me suis vu alors obligé comme je vous le disais, de jouer des rôles effacés. J'ai fait une voix dans l'ombre. Voyez plutôt les programmes. Une voix dans l'ombre, M. Machicoulard. — Hein! je ne vous mens pas. Tenez ici! Un spectacle, M. Machicoulard. — Comme j'apparaissais sous un drap de lit, ma bosse ne se voyait pas... Et là encore, regardez: Le son des cloches, M. Machicoulard. C'est toujours moi. Ah! j'imitais bien le carillon. C'était vécu, vous savez. J'ai fait aussi le sifflet du chemin de fer, les vagissements du nouveau né, le grincement du coffrefort. Ah! quand je faisais le grincement du coffrefort, on avait l'illusion que le coffrefort n'était pas en toile peinte. Même à propos d'imitations, il

fait que je vous raconte une histoire palpitante. Je me trouvais en tournée, avec une troupe d'artistes dont l'un s'était spécialisé dans le genre des imitations. C'était d'ailleurs le plus drôle de la bande. Voilà qu'un soir notre homme tombe malade. Le directeur vient me trouver, suppliant, dans le trou du souffleur et me dit: "—Machicoulard, pouvez-vous faire quelques imitations devant le public, vous me sauverez la vie? Je réponds sans hésiter: Vous pouvez compter sur mon dévouement, monsieur le directeur. Et je me présente bientôt devant les spectateurs. Je fais les saluts d'usage et j'annonce: "—Première imitation, l'homme qui a une puce." Il fallait me voir me gratter partout avec des gestes d'un comique irrésistible. Eh bien, le public n'avait pas l'air emballé. Je me dis: "L'emballément va venir" et j'annonce: "Deuxième imitation: le cochon qui renfile." J'avais beau faire des prodiges en renfilant, le public ne comprenait pas. Voilà qu'un individu des galeries se met à siffler. Je ne perds plus le nord. —Rien de plus facile, dis-je au siffleur. Et je me mets à siffler plus fort que lui. Or, un monsieur des fauteuils d'orchestre agacé me crie: "Assez à la porte" puis saisissant un petit banc sous les pieds de sa femme, il le jette sur la scène et me rate. Alors je ne fais ni une ni deux. Je crie: —Quatrième imitation! Et d'un geste énergique, je renvoie le petit banc au bonhomme, mais je lui casse sur la tête. Oh! alors, mon ami, ce fut une tempête de rires et d'applaudissements. La salle croulait. C'est pour vous dire combien le succès tient à peu de chose! Ah! monsieur, sans cette bosse, cette maudite bosse j'aurais fait mon chemin, je serais aujourd'hui, au théâtre des Gobelins... ou à la Comédie Française! Alphonse Crozière.

POMMES.--McIntosh Red en boîte de 96, 100, 113, 125, 138, 150, 163, 176
ONIONS.--British Colomba en sac de 100 livres. Ontario en sac de 75 livres
ORANGES.--Cal Navel en boîte de 80, 96, 100, 126, 150, 200, 216, 250, 288
Aussi Noix, Dattes, Figs, Pommés au quart
Prix donnés sur demande
KELLY & COLGAN
15 North Wharf, ST-JOHN, N. B.

NOTICE

Take notice that application in the manner prescribed by The New Brunswick Companies Act will be made for the grant of Letters Patent for the incorporation of a company to be called The Madawaska Light and Power Company, Limited, with the rights, franchises and privileges in and by section 18 of The New Brunswick Companies Act authorized to be granted, namely, to enter from time to time upon any public streets, roads, squares, open plots of ground or highways in any town, parish or city in the county of Madawaska and break up and open such public roads, streets, squares, plots of ground or highways or any part thereof for the purpose of erecting and maintaining poles and post, and stringing and maintaining wires for telegraph and telephone or electric light purposes, and for renewing and repairing the same, and for the piling and maintaining under ground, along or across such public streets, roads, squares, plots of ground or highways, streets, mains, pipes or conduits for the conveying of sewerage, water, steam or gas for motive power or for sanitary, heating or lighting purposes, and for renewing and repairing the same, and to use, exercise possess and enjoy such rights, privileges, franchises and powers, subject to such limitations and conditions as may be imposed upon the exercise thereof as fully and completely as if the same had been specially granted to the company by Act of Assembly. Dated at Edmundston, N. B. The 2nd day of January, A. D. 1920.

M. JOSEPH PELLETIER
33, rue Belmont, Manchester-Est, N. H.
Se guérit de digestions difficiles, d'étourdissements, d'insomnies en prenant les

PILULES MORO pour les Hommes.

Trois médecins l'avaient auparavant traité sans résultat.



M. JOSEPH PELLETIER

Il y a quelques années, j'étais affligé de digestions difficiles, d'étourdissements, d'insomnies et quoique trois médecins m'eussent donné leurs soins, la santé ne me revenait pas. J'avais abusé de mes forces, travaillé trop dur et sans jamais cessé, ce qui m'avait valu cet épuisement. Ayant lu dans les journaux les nombreuses guérisons opérées par les Pilules Moro je me décidai d'en prendre, et après six mois de traitement avec ce remède, je me sentis beaucoup mieux. Avec de la persévérance ensuite je fus complètement guéri. J'étais plus fort que je ne l'avais jamais été. Maintenant, je tiens à employer quelques boîtes de Pilules Moro à différents intervalles afin de ne pas faiblir dans ma tâche toujours pénible de chaque jour. M. Joseph Pelletier, 33 rue Belmont, Manchester-est, N.-H.

HOMMES MALADES, écrivez à la Compagnie Médicale Moro qui vous indiquera les moyens de relâcher vos forces et de recouvrer votre santé. Demandez un blanc de traitement qui vous aidera à donner les détails voulus. Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX
Gros flacons.—En vente partout.
CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. O.
Fabricant aussi les Poudres Névralgiques de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

CARTES D'AFFAIRES

- Dr. OLIVIER J. CORMIER — Chirurgien-Dentiste — à l'ancien bureau du Dr. Z. Veina chez M. Jos. Gagné, près de l'Hôtel Royal EDMUNDSTON, N. B.
- Dr. E. R. KAY — Chirurgien-Dentiste — Gradué de Philadelphie Bureau dans le Nouveau Bloc David Toutes sortes d'ouvrage dentaire promptement exécuté. Téléphone No 21 EDMUNDSTON, N. B.
- MAX. D. CORMIER — B. A. — Avocat, Notaire Public EDMUNDSTON, N. B. Casier Postal : Tel. 46
- A. M. SORMANY, M. D. — Médecin-Chirurgien EDMUNDSTON, N. B.
- CANADA HOTEL — MICHEL GAGNON, PROP. — ANDERSON SIDING, N. B.
- ALFRED ROY, B. A. Sc. — Légiste en Civil 72 Notre-Dame-Est Edmundston, Montréal, N. B.

Comptes d'abonnement

Nous avons envoyé depuis quinze jours les comptes d'abonnement. Un bon nombre ont déjà fait remise, nous les en remercions sincèrement et nous comptons que tous voudront bien s'acquitter d'ici quelques jours de ce montant minime pour eux et qui correspond encore pour nous à une somme assez considérable. S'il arrivait quelques erreurs dans l'envoi de ces comptes, l'on nous rendrait service de nous en prévenir sans délai. Ces erreurs peuvent se produire avec la meilleure bonne foi et l'on voudra bien prendre note que nous nous impressionnerons de les réparer sur indication.

LEVAIN POUR LE PAIN

MM. Isidore Gagnon et Joseph Gosselin, d'Edmundston, N. B., viennent de recevoir du Bureau des Brevets, d'Ottawa, l'avis qu'ils ont obtenu leur brevet pour "YEAST" sous le No. 230714. Ce "LEVAIN" ou "YEAST" est un procédé merveilleux pour la fabrication du pain. Dès le commencement de janvier les boulangers qui ont intérêt à audier leur travail de boulangerie, recevront d'eux, sur demande les renseignements nécessaires à l'essai pratique du procédé. Le pain pétri avec ce levain est excellent. Le boulanger gagne du temps à pétrir son pain et surtout peut faire lui-même son levain et à meilleur marché que ce qui se vend aujourd'hui. S'adresser à: Isidore Gagnon ou Joseph Gosselin, Edmundston, N. B. 52 s. f.

AVIS

Avis est par le présent donné que Duncan-Napoléon Dubé, commerçant de bois, Jules-André Brillant, gérant, Joseph-Alfred Desbuis, marchand, Georges-Léonidas Dionne, notaire, Nazaire Caron, rentier, Louis-Alphonse Pednaul, gérant de banque, Gratien Langlais, commerçant de bois, du village d'Amqui, Joseph Sirois, cultivateur, de Val-Briant, dans le comté de Matane, Joseph-Téu Bertrand, ingénieur civil de l'Isle Verte, comté de Témiscouata, province de Québec, et Joseph Adolphe Guy, médecin, d'Edmundston, dans le comté de Madawaska, province de New-Brunswick, sollicitent du Parlement de la Province de Canada, à sa prochaine session, l'adoption d'une loi constituant en corporation une compagnie ferroviaire sous le nom de "La Compagnie de chemin de fer de Pabos, Amqui et Edmundston" avoir pouvoir de construire et exploiter un chemin de fer à partir d'un point à ou près de Pabos, dans le comté de Gaspé, suivant la rivière Grand Pabos dans la direction ouest-sud-ouest, traversant la Seigneurie de Pabos, un territoire non organisé dans les comtés de Bonaventure et de Matane, les cantons Blais et Lepage, le chemin de fer National Canadien près de la gare d'Amqui, et les cantons Hunqui, Pineau et Jette, dans le comté de Matane, la Seigneurie du Lac Metis dans les comtés de Matane et Rimouski, un territoire non organisé dans les comtés de Rimouski et Témiscouata, le canton Rouillard, la Seigneurie du Lac Metis, dans le comté de Témiscouata et arrivant à un point de la ville d'Edmundston dans le comté de Madawaska dans la province du Nouveau-Brunswick, avec un embranchement de ou près de Grande-Vallée, un port sur le fleuve St-Laurent, dans le comté de Gaspé au point le plus rapproché sur la ligne principale, le tout avec autres embranchements et raccordements nécessaires, pour ainsi construire et exploiter des lignes télégraphiques et téléphoniques et prélever des droits pour leur usage, développer recevoir et transformer, transmettre, distribuer et fournir l'énergie ou la force électrique ou autre et de disposer de l'excédent d'énergie, en percevoir des loyers et redevances, construire, acquérir, affermer, exploiter et disposer de navires à vapeur ou autres de toute description et nature, construire acquérir et louer des gares terminales, commodités, quais, docks, écluses et autres choses semblables, faire affaire comme agents expéditeurs, propriétaires de quais et d'entrepôts, acquérir développer et opérer des pouvoirs hydroélectriques et électriques, licences à bois, des droits de pêche, scieries, mécaniques, moulins à pulpe et à papier, mines, minerais et produits de l'argile et faire tout commerce s'y rapportant, conclure aussi certains arrangements avec d'autres compagnies pour louer, vendre et céder la totalité ou aucune partie de ces chemins de fer, voies d'embranchement, quais, extensions, droits, franchises et privilèges. Dated at Amqui ce vingt-septième jour de décembre 1919.

G. L. DIONNE, Le Procureur des Mandants.

A VENDRE

Je désire informer le public que je viens de recevoir un char à traineaux d'un siège et de deux sièges, à des conditions faciles. Aussi agrégé à machine de 1 force à 6 forces. S'adresser à Denis M. Martin, Edmundston, N. B. 50 j. n. o.

reins, de digestion que j'ai contribué à commencer puis dire les forces Rouges loue les

CE I I DENT et Ma-le, Flats Glass, atrons, etc., etc. TRE VIE I ité. I mobile contre le le les Accidents

jours avoir la l'Assurance besoin, que de vous en avez quelques unes des nées, et puis vous nrière satisfactio- ment est certifie- Begin, Générale, N. B. tité de l'Assu- taladie pour les n de Fer.

EMISCOUATA 1919 1920 1921 1922 1923 1924 1925 1926 1927 1928 1929 1930 1931 1932 1933 1934 1935 1936 1937 1938 1939 1940 1941 1942 1943 1944 1945 1946 1947 1948 1949 1950 1951 1952 1953 1954 1955 1956 1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 2033 2034 2035 2036 2037 2038 2039 2040 2041 2042 2043 2044 2045 2046 2047 2048 2049 2050 2051 2052 2053 2054 2055 2056 2057 2058 2059 2060 2061 2062 2063 2064 2065 2066 2067 2068 2069 2070 2071 2072 2073 2074 2075 2076 2077 2078 2079 2080 2081 2082 2083 2084 2085 2086 2087 2088 2089 2090 2091 2092 2093 2094 2095 2096 2097 2098 2099 2100